



Paris, le 18 janvier 2023 n°11 /H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur la santé, la biosurveillance, l'alimentation et la nutrition (ALBANE)

Type d'opportunité : Première demande d'opportunité

Périodicité : Ponctuelle ou pluriannuelle

Demandeur : Santé publique France

Au cours de sa réunion du 1^{er} décembre 2022, la commission Démographie et Questions Sociales a examiné le projet d'enquête ALBANE sur la santé, la biosurveillance, l'alimentation et la nutrition.

L'enquête répond à plusieurs demandes institutionnelles et réglementaires, comme par exemple le programme national de biosurveillance fixé par la loi n°2009-967 du 3 août 2009, les obligations de surveillance fixées par les lois de santé publique ou préconisées par l'enquête européenne avec examen de santé (EHES), et les programmes nationaux nutrition santé.

Les objectifs principaux de cette enquête sont les suivants :

- Décrire les niveaux d'imprégnation de la population française par les polluants de l'environnement mesurés à partir de prélèvements biologiques afin d'établir des valeurs de référence d'exposition et comparer les niveaux d'imprégnation obtenus avec les études antérieures conduites en France et à l'étranger
- Etablir le lien entre les évaluations des expositions alimentaires externes et les niveaux d'imprégnation de la population française
- Estimer les indicateurs de maladies chroniques (diabète, hypertension artérielle, dyslipidémie, obésité, maladies respiratoires, insuffisances rénales), les indicateurs et biomarqueurs d'état nutritionnel pour évaluer les risques et les facteurs de risque
- Surveiller les comportements et niveaux d'activité physique et de sédentarité, les capacités fonctionnelles et cognitives, et les fragilités.

Les thèmes abordés par les questionnaires sont les suivants :

- Caractéristiques socio-démographiques et économiques du ménage
- Consommations alimentaires détaillées et habitudes alimentaires
- Activité physique et sédentarité, anthropométrie, attitudes et connaissances
- Expositions environnementales et professionnelles, caractéristiques du logement et du lieu de travail, modes de vie et facteurs d'exposition
- Questionnaire de santé.

L'enquête sera mise en oeuvre sous la responsabilité scientifique de Santé publique France et de l'Anses. L'identification et la priorisation des substances chimiques qui seront suivies dans le cadre du volet de biosurveillance de l'enquête seront soumis à concertation auprès d'experts issus d'associations, organisations non gouvernementales, Agences sanitaires et ministères. Pour les volets "Alimentation et Nutrition" et "Etat de Santé", les questionnaires seront élaborés et priorisés en

concertation avec les unités Anses et Santé publique France utilisatrices des données ainsi que d'experts scientifiques désignés dans le cadre d'instances dédiées à l'Anses et à Santé Publique France.

L'enquête prendra la forme de plusieurs cycles successifs d'une durée de 24 mois chacun. Chaque cycle permettra le recrutement d'un échantillon de population indépendant. Un tronc commun de l'enquête sera mené sur chaque cycle afin de permettre des comparaisons et suivi des tendances cycle après cycle. En termes de post-enquête, il est prévu d'introduire la possibilité d'un suivi longitudinal d'une partie de l'échantillon par certaines équipes de recherche publiques françaises, dans l'objectif de caractériser les liens entre les expositions environnementales, les consommations alimentaires et la survenue d'effets de santé a posteriori.

Le temps de mobilisation de l'enquêté totalisera la durée de la visite à domicile : entre 90 et 120 minutes, le remplissage d'auto-questionnaires estimé à 1H15, l'administration de 3 rappels de 24 heures d'une durée de 35 minutes chacun et une demi-journée pour réaliser l'examen de santé. L'objectif est d'atteindre 2000 adultes et 1000 enfants pour chaque cycle de 2 ans.

En première intention, les données collectées seront utilisées par Santé publique France et l'Anses pour répondre à leurs missions et objectifs. En second lieu, les données collectées pourront être mises à disposition de plusieurs utilisateurs, sous respect des enjeux scientifiques, éthiques et des obligations légales en matière de protection des données personnelles.

Les premiers résultats feront l'objet d'une publication à l'issue de la réalisation du premier cycle de l'enquête en 2027. Il est prévu de publier un premier article en 2024 qui présentera le protocole et les objectifs de l'enquête. Les résultats pourront prendre plusieurs formes, soit des rapports à destination des décideurs, soit des articles scientifiques sur des thématiques multiples, soit la publication de chiffres/indicateurs sur internet, soit enfin la publication de données brutes sur internet. En biosurveillance, les distributions des niveaux d'exposition aux substances chimiques, ainsi qu'à plus long terme les déterminants de ces niveaux d'exposition seront publiés.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête pour **le premier cycle, à savoir la période de collecte 2024-2026**.